



ENCORE UN ACTE DE VIOLENCE !!!

Ce matin, au Quartier Isolement, alors que le surveillant était en train de faire le mouvement promenade, le détenu T. lui a craché au visage.

MAIS COMMENT A-T'IL FAIT ?

EXPLICATION :

Les colères et les mauvais comportements de ce détenu se sont intensifiés depuis un certain temps mais il a accentué son agressivité depuis son placement au Quartier Isolement il y a peu.

De ce fait, entre provocations et injures vis à vis des personnels, il avait réussi à casser l'œilleton lors d'un excès de violence contre la porte de la cellule.

L'organe de sécurité n'étant plus présent, il a alors profité du passage du surveillant devant la cellule pour lui envoyer un « MOLLARD » en plein visage !!!

CET AGISSEMENT EST INADMISSIBLE ET EST PERÇU COMME UN ACTE HUMILIANT A L'ENCONTRE DE NOTRE COLLÈGUE !!!

UN CRACHAT AU VISAGE EST PÉNALEMENT RECONNU COMME DES VIOLENCES.

Le Bureau Local FORCE OUVRIERE souhaite un bon rétablissement au surveillant.

Le Bureau Local FORCE OUVRIERE demande à ce que la sanction disciplinaire soit exemplaire.

Le Bureau Local FORCE OUVRIERE invite le surveillant à déposer plainte contre ce détenu et se tient à sa disposition concernant toutes démarches administratives et judiciaires.

Le Bureau Local FORCE OUVRIERE sera vigilant aux suites données à cette affaire...

*Le 7 Mai 2018,
Le Secrétaire Local FO Ecrouves*